

Jours fériés—Loi

J'ai donc demandé pourquoi les trains ne circulaient pas au Canada, dans les Prairies du moins, durant les fins de semaine en été; j'ai appris que, pour une raison ou pour une autre, les sociétés ferroviaires ne pouvaient trouver d'équipages pour conduire les trains dans l'Ouest, durant les fins de semaine d'été. Je suis sûr qu'il existe des primes de postes et des suppléments pour le travail exécuté en fin de semaine, mais il semble que les employés de chemins de fer veulent être libres en fin de semaine et n'aiment pas beaucoup travailler ces jours-là. Si ces gens-là refusent de travailler en fin de semaine même contre un supplément, je pense que c'est une erreur que d'accorder moins de temps aux Canadiens pour profiter des transports ferroviaires. Bien sûr, cela ne s'applique pas au Canada dans son ensemble, mais cela constitue une dépense supplémentaire. A une époque où nous essayons de réduire nos dépenses, je ne puis comprendre que nous envisagions quoi que ce soit qui les augmente.

● (1610)

On nous a parlé de la nécessité de stabiliser la situation, de travailler plus dur et de produire davantage. Le gouvernement nous a avertis que nous devons le faire, bon gré mal gré. Le premier ministre (M. Trudeau) a indiqué en termes très clairs, à Noël, que les Canadiens pouvaient s'attendre à une plus grande intervention de la part du gouvernement et à un contrôle plus sévère, s'ils ne pouvaient, par eux-mêmes, faire face à la situation. Or, on nous propose une mesure prévoyant un autre jour de congé.

Je le répète, un taux de chômage élevé nous harcèle encore, et quelle que soit la manière dont les statisticiens nous présentent les chiffres, il y a de plus en plus chômeurs cet hiver. Je me demande ce que pensent ces personnes, qui ne peuvent travailler et qui voudraient trouver un emploi, de notre décision de donner un jour de congé qui s'appliquerait à chacun. Des Canadiens honnêtes et responsables qui veulent trouver un emploi, retrouver un sentiment d'indépendance, de respect de soi, et remplir un rôle productif dans notre main-d'œuvre se voient privés de cette chance. Je suis persuadé que lorsque ces personnes pensent à leurs maigres économies, et qu'elles envisagent leur avenir, celui des familles qu'elles doivent nourrir, vêtir et loger, elles doivent éprouver un sentiment d'amertume accru, et en vouloir à leur député de gaspiller le temps de la nation dans des discussions sur des congés, alors que notre rôle véritable devrait consister, comme personnes responsables, à régler les problèmes, et à faire de notre mieux pour tenir les promesses faites dans le passé au cours de nombreuses campagnes électorales.

Nous entendons constamment les parents et d'autres se plaindre du nombre croissant de jours de congé qu'on accorde maintenant dans les écoles. La plupart d'entre nous, je crois, sympathisent avec ce point de vue. Ici, à la Chambre, nous pouvons toujours invoquer l'argument facile que la question relève de la compétence des provinces. Mais nous ne pouvons pas en faire autant pour l'institution d'un nouveau jour de congé national. Il s'agit d'une responsabilité fédérale et il convient d'examiner franchement et de rejeter, cette proposition même si cette décision ne sera guère populaire aux yeux de certains éléments de notre société toujours empressés à saisir la chance d'avoir un jour de congé payé, ce à quoi revient la mesure à l'étude.

Nous savons tous que, de temps à autre, le gouvernement libéral agit de façon équivoque et c'est, à mon avis, ce qu'il fait en ce moment. En outre, il est assuré de l'appui courageux de ses amis les néo-démocrates. Dans un même souf-
fle, le gouvernement libéral nous dit de travailler et de

produire davantage tout en nous encourageant à prendre un autre jour de congé.

D'une part, le gouvernement s'est prononcé contre le contrôle des salaires et des prix en 1974, qu'il considérait ridicule comme solution à notre problème économique et il a remporté les élections grâce à cette tactique. D'autre part, nous avons maintenant le contrôle sur les salaires et les prix et cela aussi nous vient du même gouvernement libéral.

Pour nous autres, nous rendre coupables d'une telle duperie serait de l'irresponsabilité, voire même une trahison de nos devoirs à l'égard de nos mandats qui nous ont élus pour protéger leurs intérêts. Ils nous ont envoyés ici pour tenter de redonner une certaine crédibilité au gouvernement de notre pays.

Comment pouvons-nous dire aux Canadiens de réduire leurs dépenses, de se serrer la ceinture, de travailler et de produire davantage et en même temps instituer un autre jour de congé? La dernière fois que nous avons été saisis de cette mesure, je m'y suis opposé, tout comme je m'y oppose maintenant, en dépit de la critique exprimée par la rédaction d'un des journaux les plus influents en Alberta. Je dois dire, d'un autre côté, que j'ai reçu un courrier abondant de la part de gens qui sont d'accord avec la position que je défends, non seulement de mes électeurs, mais de citoyens de toutes les régions du Canada. Il est intéressant de noter que parmi les rares correspondants qui n'étaient pas d'accord avec moi, il s'en est trouvé un pour dire que je préconisais de l'attacher à son travail jusqu'aux petites heures. Je n'ai jamais réclamé de plus longues heures de travail pour quiconque. J'ai dit tout simplement que l'on ne devrait pas réduire davantage la semaine de travail.

J'aimerais donner à quelqu'un d'autre la chance de prendre part au débat, mais le débat se réduit au fait que si le député de Windsor-Walkerville (M. MacGuigan), l'auteur du bill, réussit à faire adopter cette mesure, nous aurons une fête mobile qui nous vaudra un congé. Je ne tiens pas à commémorer quoi que ce soit en particulier. Le bill suggère deux ou trois choses à commémorer, et il appartiendrait dorénavant au cabinet de décréter ce que l'on commémorerait d'une année à l'autre. Cela me tracasse, parce que si nous n'avons pas une seule chose à commémorer, pourquoi cette journée? Si nous ne voyons rien de particulier qui mérite que nous y consacrons un congé annuel, je pense que cela n'en vaut pas la peine, toute autre considération à part.

En résumé, je ne vois aucune raison de créer un congé férié au Canada pour l'instant.

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Madame l'Orateur, avec la concision qui me caractérise, j'aimerais dire que j'appuie ce bill avec enthousiasme, et cela m'attriste toujours que pendant ces heures réservées aux mesures d'initiative parlementaire, nous en venions rarement à étudier les motions et à prendre des décisions. J'espère que la Chambre prendra une décision et adoptera cette mesure.

Dans ma longue expérience à la Chambre, j'ai remarqué que lorsqu'un député proposait une bonne idée, on en discutait pendant des années, puis c'était le gouvernement qui la faisait adopter. Je me souviens que l'idée d'imprimer l'effigie de nos premiers ministres sur les billets de banque du pays avait été proposée dans un bill par le député de Cochrane (M. Stewart) et que le gouvernement avait annoncé sa décision à cet égard pour ainsi dire sous le nez du député, alors même que son bill était inscrit au *Feuilleton*. J'aimerais bien que la Chambre prenne une décision